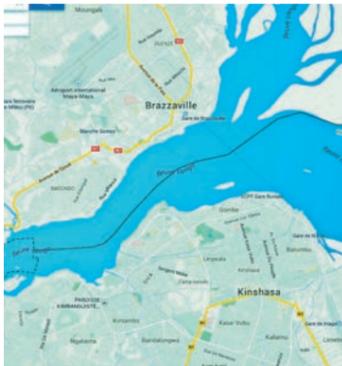


RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4449 MERCREDI 22 FÉVRIER 2023

## DÉVELOPPEMENT

## Les réformes au cœur du débat économique

Invité d'honneur de la récente cérémonie annuelle d'échange de vœux de la Fédération des entreprises du Congo, le président Félix Tshisekedi a insisté sur les actions concrètes initiées par les autorités publiques dans divers domaines, en vue de diversifier l'économie nationale.

La République démocratique du Congo serait, a-t-il dit, dans une dynamique de changement vers des horizons positifs.

Page 2

Le président Félix Tshisekedi posant avec les membres de la Fédération des entreprises du Congo



## INFRASTRUCTURES

## L'Odep propose l'annulation du contrat chinois

Dans un communiqué, l'Observatoire de la dépense publique (Odep) félicite l'Inspection générale des finances pour son rapport sur le contrat chinois précisant, par ailleurs, que ledit document met en lumière les crimes économiques de l'ancien régime. L'Odep estime qu'il faut, pour la partie congolaise, procéder à la suspension puis à l'annulation de la convention qu'il qualifie de maudite, plutôt que de parler de sa révisitation.

Page 5



Jules Alingete, le patron de l'Inspection générale des finances (IGF)

## LIGUE DES CHAMPIONS

## L'entraîneur Shungu s'exprime après la défaite de V.Club face à Petro



Raoul Jean Pierre Shungu

L'AS V.Club a été battue 1-2, le 19 février à Brazzaville où elle jouait « à domicile » par Petro Atletico de Luanda. Son entraîneur principal s'est exprimé en conférence d'après match. Raoul Jean Pierre Shungu a évoqué le manque de championnat national arrêté depuis décembre 2022 ayant un impact sur la forme des joueurs.

Page 7

## ADDIS-ABEBA

## La RDC présente des progrès réalisés dans la vaccination systématique

Le ministre de la Santé, Jean-Jacques Mbungani, a participé au premier forum ministériel de haut niveau sur le thème «Créer une dynamique pour

le rétablissement de la vaccination systématique en Afrique», tenu récemment à Addis-Abeba. Au cours de ce forum, il s'est appesanti sur la situa-

tion actuelle de la République démocratique du Congo qui a fourni des efforts notables dans le domaine de la vaccination systématique. Page 4

## ÉDITORIAL

## Triste !

Des inciviques motivés on ne sait pour quelles raisons se sont engagés depuis des mois à dégrader de ses tables-bancs l'école primaire Anthonio-Agostinho Néto, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai. C'est triste !

Ces malfrats ont dû tromper la vigilance des agents de sécurité et de la population parce qu'ils ont opéré de nuit et ont assuré le transport de leur butin avec les moyens de fortune, selon des témoignages.

Le ministre en charge de l'Enseignement primaire et secondaire qui visitait les établissements scolaires publics de la partie Nord de Brazzaville a été scandalisé et peiné de constater que les élèves de cette école sont désormais assis à même le sol.

Les auteurs de tels actes, qui sapent les efforts de l'Etat, méritent d'être punis conformément aux lois et règlements en vigueur. Par ailleurs, afin d'éviter la récurrence de cas similaires, les chefs de quartier et de bloc sont appelés à plus de vigilance en appuyant la police par la dénonciation de ces actes inciviques.

Espérons que de cette manière, on pourra enfin réduire leur marge de manœuvre. L'avenir de nos enfants en est tributaire.

*Le Courrier de Kinshasa*

## DÉVELOPPEMENT

## Les réformes au cœur du débat économique

La présidence de la République a insisté sur les actions concrètes initiées par les autorités publiques dans divers domaines, en vue de diversifier l'économie nationale. La République démocratique du Congo serait, a précisé le président Félix Tshisekedi Tshilombo, « dans une dynamique de changement vers des horizons positifs ».



Le président Félix Tshisekedi posant avec les membres de la Fédération des entreprises du Congo (FEC)

Même si la bonne volonté du gouvernement de la République est immuable, la Fédération des entreprises du Congo (FEC) a appelé plutôt à un soutien de l'industrie nationale par les capitaux congolais. Les enjeux et défis majeurs de l'économie nationale étaient au centre des échanges fructueux entre la présidence de la République et le premier patronat national. En effet, le secteur privé est revenu sur l'une des promesses de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo de créer des millions de congolais. Dans l'ensemble, les réformes initiées visent, entre autres, à améliorer le cadre macro-économique ainsi qu'à renforcer la transparence et la gouvernance. Par ailleurs,

les réformes en question vont accompagner la mise en œuvre des projets prioritaires stratégiques de manière à catalyser et à accélérer la croissance du développement durable. Parmi les projets en question, il y a, par exemple, la réindustrialisation de l'économie congolaise à travers le développement des zones économiques spéciales et des parcs agro-industriels dans six zones industrielles. Si la FEC tient à l'accomplissement de cet engagement électoral, tout devrait passer, selon elle, par un accompagnement et une protection de l'industrie nationale. Reconnue comme un canal propice de création d'emplois et de mobilisation des consommations intermédiaires,

cette industrie ne peut se débattre seule. Pour résumer de manière plus explicite, Albert Yuma, le président de la FEC, a rappelé le principe que « tout article importé est substituable par une production locale ». Comme l'a soutenu le patronat national, le secteur privé souscrit à la volonté des autorités nationales de disposer d'une industrie forte. Pour le secteur minier, il doit continuer à être considéré comme une industrie à part entière. La FEC a appelé au développement industriel de la chaîne de valeurs des véhicules électriques. Cela devrait bénéficier de la participation des entreprises locales.

*Laurent Essolomwa*

**Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)**  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

**Rédaction en chef délégué :** Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
**Rédaction :** Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

**Direction :** Bénédicte de Capèle  
**Adjoint à la direction :** Christian Balende  
**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

**Direction :** Ange Pongault  
**Adjoint à la direction :** Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :** Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Responsable :** Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

**Direction :** Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

## CONTRATS SINO-CONGOLAIS

## La Chine riposte en deux points

L'empire du milieu tient à un renforcement de la coopération et à la défense ferme des droits et intérêts légitimes de ses entreprises en République démocratique du Congo (RDC).

La réaction officielle chinoise n'a pas attendu après la publication du dernier rapport de l'Inspection générale des finances sur le contrat chinois. Mais que peut-on retenir globalement ? En premier lieu, il y a l'appel à la consolidation du partenariat entre la partie congolaise et les entreprises chinoises. Tout l'enjeu est d'arriver à faire bénéficier davantage à la partie congolaise et de résoudre les

désaccords à travers un dialogue amical et raisonnable. En second lieu, la Chine entend fermement défendre les droits et intérêts légitimes de ses entreprises. Au-delà, elle n'hésitera pas à riposter à toute violation

des droits et intérêts légitimes de ces entreprises.

La teneur du rapport a conduit la Chine à réagir résolument. « On ne devrait jamais en arriver là, puisque le contrat sino-congolais prévoit à son

article 20 le mécanisme de règlement de tout différend soit à l'amiable, soit à l'arbitrage du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements en cas de persistance du désaccord »,

a expliqué le porte-parole de l'ambassade de Chine en RDC. Joignant sa voix à la position officielle chinoise exprimée par cette représentation à Kinshasa, la haute direction de la Sicomines a promis d'évaluer la suite qu'il convient d'y donner afin de défendre ses droits. Pour la partie chinoise, le rapport est plein de préjugés et ne correspond pas à la réalité.

Laurent Essolomwa

« On ne devrait jamais en arriver là, puisque le contrat sino-congolais prévoit à son article 20 le mécanisme de règlement de tout différend soit à l'amiable, soit à l'arbitrage du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements en cas de persistance du désaccord »

## CENTRES AFRICAINS DE CONTRÔLE ET DE PRÉVENTION DES MALADIES

## Le Dr Jean Kaseya élu directeur général

Originaire de la République démocratique du Congo (RDC), le Dr Jean Kaseya a été élu, le 18 février à Addis-Abeba, en Ethiopie, par les chefs d'Etat africains, au poste de directeur général des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC). L'élection a eu lieu en marge du 36e sommet de l'Union africaine (UA) qui s'est tenu du 18 au 19 février.

Le Congolais Jean Kaseya remplace le virologue camerounais John Nkengasong qui, depuis mai 2022, dirigeait, gère et supervisait le plan d'urgence du président des États-Unis, Joe Biden, pour la lutte mondiale contre le sida.

Les CDC sont une institution technique spécialisée de l'UA pour soutenir les initiatives de santé publique des États membres et renforcer la capacité de leurs institutions de santé publique à détecter, prévenir, contrôler et répondre rapidement et efficacement aux menaces de maladies.

## Expert chevronné en stratégie et en santé publique

Âgé de 53 ans, le Dr Jean Kaseya est un expert chevronné en stratégie et en santé publique. Diplômé en médecine de l'Université de Kinshasa (1990-1997), il est également titulaire d'un master en santé publique de l'Université Henri-Poincaré (Nancy 1), en France. Avant sa nomination, il était, depuis janvier, membre du Comité technique d'examen pour le Fonds mondial, à Genève, en Suisse. Ce Comité est un groupe indépendant d'experts de haut niveau dans divers domaines (VIH, tuberculose, paludisme, droits de l'homme et genre, systèmes de santé et financement durable) pour soutenir les activités du Fonds mondial.

Chaque demande de financement soumise au Fonds mondial est évaluée par le Comité technique d'examen en fonction de sa valeur technique et de son orientation stratégique. En plus de soutenir le financement de programmes efficaces, cette structure rend compte des enseignements tirés de l'examen des demandes de financement aux candidats, aux partenaires techniques, au secrétariat et au Conseil. Au-delà des recommandations de financement, elle a

également un rôle important à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie du Fonds mondial en tant qu'organe consultatif du Conseil.

Clinton Health Access Initiative Depuis novembre 2020, le Dr Jean Kaseya est également responsable de l'équipe mondiale AHDP/EIB ((African Health Diagnostics Platform / Banque européenne d'investissement) et directeur principal pays (RDC) pour Clinton Health Access Initiative (CHAI), Inc. A ce poste, il est chargé d'accroître l'accès à des services de diagnostic de haute qualité, fiables et abordables grâce à une approche partenariat public privé solide dans les pays d'Afrique subsaharienne.

En tant que senior country director RDC, le Dr Jean Kaseya dirige la mise en œuvre de l'agenda transformationnel et orienté vers les résultats de la CHAI en RDC.

Fondation Bill et Melinda Gates De juin 2020 à février 2021, il a occupé le poste de responsable mondial de l'équipe polio en Afrique pour la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le Rotary et Voluntary services overseas, une organisation caritative qui rassemble des volontaires locaux, nationaux et internationaux pour travailler aux côtés des personnes les plus marginalisées et vulnérables dans le monde. A ce poste, le Dr Jean Kaseya a dirigé le plaidoyer, le développement, la mise en œuvre et le suivi des centres d'opérations d'urgence (COU) dans dix pays africains prioritaires : Tchad, Liberia, Sud Soudan, Ethiopie, Mali, Cameroun, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée et Congo. Il assurait la liaison avec les gouvernements des pays et les partenaires de l'Initiative mondiale pour l'éra-

dication de la poliomyélite (OMS, Unicef, BMGF, FICR, Rotary, CDC et Gavi) afin de garantir l'efficacité, la qualité et le respect des délais des COU en Afrique.

## Carrière à l'Unicef

Avant cela, le Dr Kaseya a travaillé pendant neuf ans à l'Unicef, dont trois en Namibie comme chef du survi et développement de l'enfant, après avoir occupé le même poste pendant quatre ans au Congo Brazzaville et avoir été, pendant huit mois, gestionnaire principal des urgences sanitaires, à Abidjan, en Côte d'Ivoire. A ce poste, il gérait une équipe de huit employés internationaux et nationaux et a collecté 6 millions de dollars américains pour fournir des services d'urgence en matière de santé, de paludisme, de nutrition et de VIH. Plus de 14 millions d'Ivoiriens, dont 6,5 millions d'enfants, ont bénéficié de ce programme. Il était également responsable de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des campagnes de masse, y compris la distribution de moustiquaires, de polio, de rougeole, de vitamine A, ...

## Alliance pour le vaccin

Le Dr Jean Kaseya a également été, pendant deux ans (2009-2011), directeur senior des programmes pour l'organisation internationale Gavi, alliance pour le vaccin, basé à Genève, en Suisse. A ce titre, il dirigeait le programme Gavi pour les pays africains, en gérant un budget de 650 millions de dollars. Il était également responsable des activités liées à la rougeole, à la fièvre jaune et à la méningite. Bien avant, de 2008 à 2009, il a été coordinateur technique pour le Projet vaccins méningite de l'OMS, à Genève. A ce poste, il a dirigé le développement du projet d'investissement sur la méningite A (d'un montant de 571



Le Dr Jean Kaseya

millions de dollars) pour soutenir l'introduction du nouveau vaccin MenAfriVac en Afrique, afin d'éradiquer la méningite A en tant que problème majeur de santé publique. La collecte de fonds a été couronnée de succès et a permis de réunir 571 millions de dollars dans le cadre d'un partenariat public-privé innovant, l'une des plus grandes réussites en Afrique, contribuant ainsi à réduire 97% des épidémies de méningite.

## Parcours en RDC

Membre de l'équipe de l'OMS chargée du vaccin contre le paludisme, le Dr Jean Kaseya a travaillé en RDC pour l'organisation Soins de santé primaires en milieu rural et urbain (Sanru), de janvier 2006 à janvier 2008, en tant que représentant pays et coordinateur de projets malaria et sida. Sanru a été la première organisation de la société civile de la RDC à devenir bénéficiaire principale du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, souvent appelé le Fonds mondial.

De décembre 2001 à janvier 2008, le Dr Jean Kaseya a été chef d'équipe senior pour les projets de l'Usaid en RDC

(Sanru III et AXxes). A ce titre, il a dirigé deux projets Usaid d'un montant de 102 millions de dollars (53 millions de dollars pour Sanru III et 49 millions de dollars pour AXxes) axés sur les soins de santé primaires, la santé maternelle et infantile, le paludisme, la vaccination, la nutrition, le VIH et WASH en RDC pendant la guerre civile qui a divisé ce pays en quatre entités politiques différentes. Le Dr Kaseya dirigeait une équipe de vingt-deux personnes affectées dans ces quatre entités politiques. Parmi ses autres fonctions exercées en RDC, il a été médecin généraliste à l'Hôpital général de Kinshasa, directeur médical à l'Hôpital général de Kahemba, dans la province du Bandundu, médecin chef de zone de Kahemba, conseiller principal en matière de santé de l'ancien président de la RDC, Laurent-Désiré Kabila, membre de l'équipe technique de Stop transmission of polio des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, la principale agence fédérale des États-Unis en matière de protection de la santé publique.

Patrick Ndongidi

## ADDIS-ABEBA

# La RDC présente des progrès réalisés dans la vaccination systématique

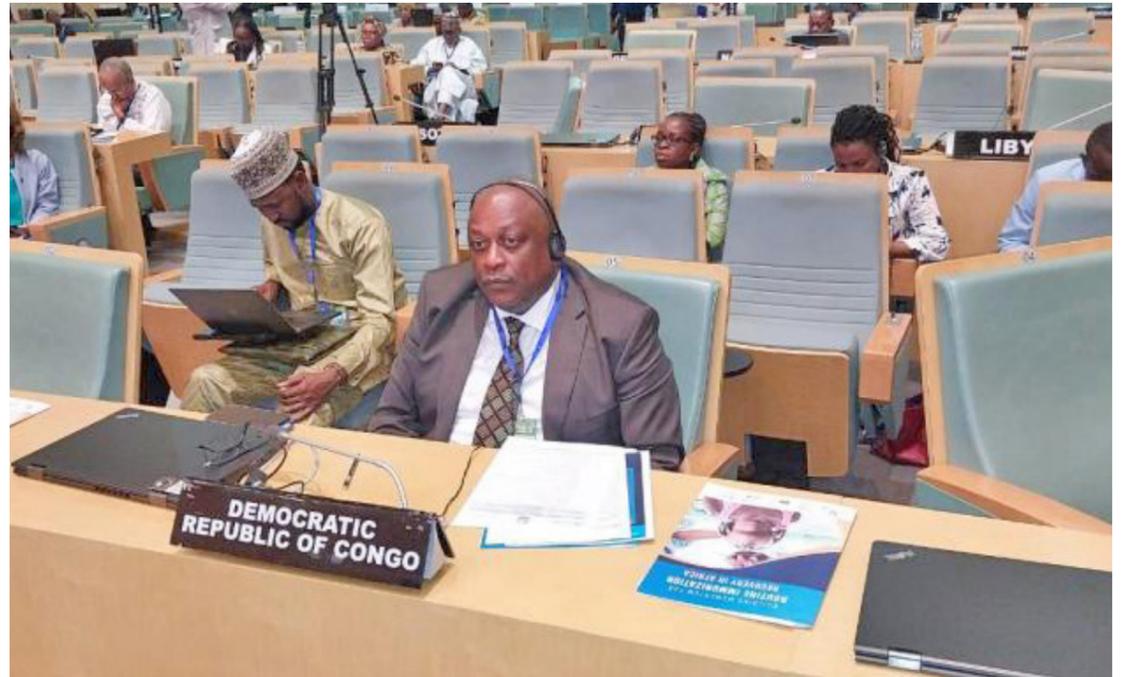
Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, a pris activement part au premier forum ministériel de haut niveau dont le thème a été «Créer une dynamique pour le rétablissement de la vaccination systématique en Afrique» tenu récemment à Addis-Abeba.

La rencontre a été organisée par le gouvernement de la Sierra Leone, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé et la Commission de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de l'Union africaine, en marge de la 38e session ordinaire de cette organisation. L'occasion a permis au ministre Jean-Jacques Mbungani de fixer les participants sur la situation actuelle de la République démocratique du Congo (RDC) qui a fourni des efforts notables dans le domaine de la vaccination systématique. Il a indiqué que ce pays a réussi à introduire de nouveaux vaccins qui constituent un progrès prépondérant en la matière. «*Cette amélioration considérable s'est traduite par l'accroissement du nombre d'antigènes de six à treize en 2022, la certification du statut du pays libre de circulation du poliovirus sauvage en 2014 avec maintien des indicateurs aux standards de certification, l'élimination du tétanos néonatal en 2019, l'augmentation notable des capacités de stockage des vaccins et autres intrants à tous les niveaux, et l'adhésion du pays à l'initiative de l'indépendance vaccinale, améliorant la complétude et la promptitude du décaissement de la contribution du gouvernement à l'achat des vaccins*», a-t-il soutenu.

L'impact négatif de la covid sur la vaccination systématique

Pendant, Jean-Jacques Mbungani a regretté que ces progrès aient connu un coup d'arrêt avec la survenue de la covid-19 dont l'impact sur la vaccination systématique a fait que le pays occupe le second rang de ceux ayant le plus grand nombre d'enfants zéro dose dans la région Afrique et le sixième au niveau mondial, avec près de 734 000 enfants qui n'ont jamais été en contact avec les services de vaccination. «*L'impact de la covid-19 sur la vaccination systématique a aussi eu d'autres conséquences, notamment le relâchement du système de surveillance se traduisant par la survenue des épidémies des maladies évitables par la vaccination*», a souligné le ministre.

Qu'à cela ne tienne, a-t-il fait savoir, la RDC ne ménage aucun effort pour maintenir le cap et assurer une meilleure couverture vaccinale sur l'ensemble du territoire national. «Depuis 2019, le gouvernement congolais a placé la vaccination de routine comme priorité. Cela s'est traduit par l'engagement au plus haut niveau de l'Etat où



Le ministre Jean-Jacques Mbungani à Addis-Abeba/DF

le président de la République a présidé personnellement deux forums en faveur de la vaccination et de l'éradication de la poliomyélite, en juillet 2019 et en octobre 2021», a informé le patron de la santé en RDC.

Il a évoqué aussi la mise en place d'un plan de relance de la vaccination de routine (plan Mashako) qui porte des inno-

ventions et actions clés, permettant d'augmenter la couverture vaccinale de vingt points en fin 2019. «*A ce jour, ce plan couvre les vingt-six provinces du pays dans sa version 2.0. Des efforts ont aussi été consentis avec les partenaires pour augmenter les capacités de stockage à travers la construction de trois*

*Hubs à Kinshasa, Kisangani et Lubumbashi. Les capacités au niveau des zones de santé est estimée à ce jour à plus de 90%. Des campagnes préventives et des ripostes ciblant la polio, la fièvre jaune et la rougeole ont été organisées dans les provinces ciblées, permettant de combler des lacunes en matière d'immunité des enfants*», s'est félicité Jean-Jacques Mbungani.

En ce qui concerne le vaccin contre la covid-19, la RDC a depuis 2020 entrepris des efforts énormes pour améliorer la couverture vaccinale, qui se situe dans la population cible à 21% pour la première dose et à 17% des personnes complètement vaccinées.

Blandine Lusimana

**«Cette amélioration considérable s'est traduite par l'accroissement du nombre d'antigènes de six à treize en 2022, la certification du statut du pays libre de circulation du poliovirus sauvage en 2014 avec maintien des indicateurs aux standards de certification, l'élimination du tétanos néonatal en 2019, l'augmentation notable des capacités de stockage des vaccins et autres intrants à tous les niveaux, et l'adhésion du pays à l'initiative de l'indépendance vaccinale, améliorant la complétude et la promptitude du décaissement de la contribution du gouvernement à l'achat des vaccins»**

## KASAÏ CENTRAL

## Un journaliste incarcéré à Kananga

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a condamné l'incarcération de Maurice Shawanga, journaliste à la radio communautaire «Kiendzu», émettant à Tshibala, à 180 km de Kananga, chef-lieu de la province du Kasai central.

L'incarcération de Maurice Shawanga, selon Olpa, n'est

ni plus ni moins qu'un abus de pouvoir. Il demande, par

conséquent, aux autorités provinciales de faire preuve

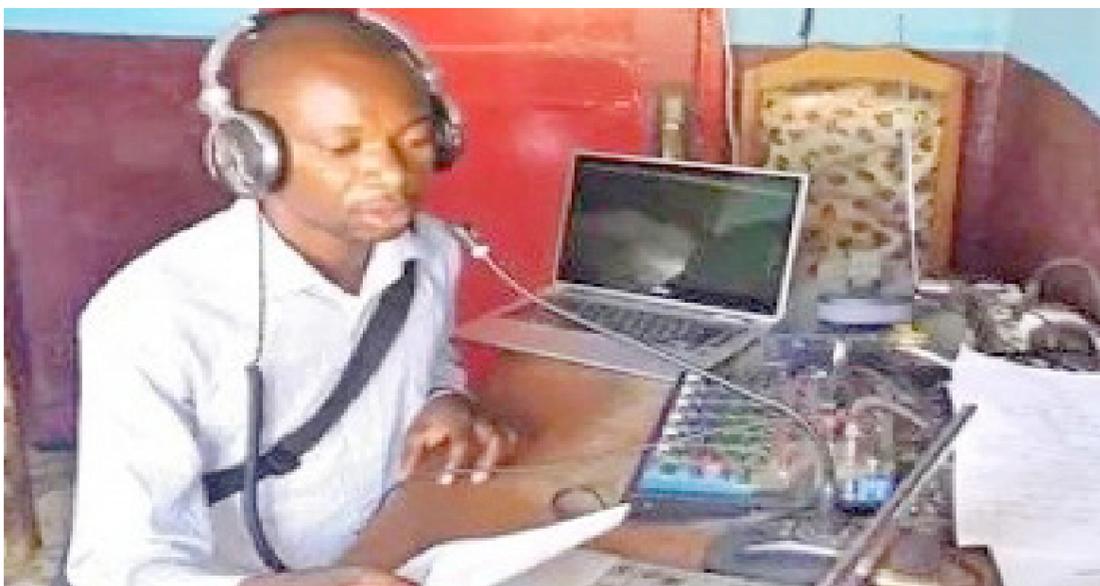
de retenue et de préserver la liberté d'expression dans les médias.

Maurice Shawanga, également correspondant du média en ligne telegram-meducongo.net, a été interpellé le 15 février au site de l'Université pédagogique de Kananga par des éléments de l'Agence nationale des renseignements (ANR/Kananga) sur ordre du vice-gouverneur de la province du Kasai central, Martin Makita. «*Il a été conduit et placé dans un cachot souterrain de l'ANR où il a été longuement verbalisé par le responsable de ce service, qui l'a accusé d'outrage à l'autorité*», a

expliqué cette organisation. Elle a souligné que cette accusation est consécutive à la publication par le journaliste, dans un groupe WhatsApp dénommé «Kasai central», d'une information selon laquelle le vice-gouverneur serait impliqué dans une opération illégale de perception des frais auprès des élèves des écoles secondaires de la province.

L'Olpa a indiqué que Maurice Shawanga a été transféré le 17 février au parquet général de Kananga, puis libéré le 20 février, à la suite du paiement d'une caution de cinquante dollars américains.

Lucien Dianzenza



Maurice Shawanga

## DOSSIER CRÉDIT VÉHICULES

# Les professeurs d'universités sollicitent l'implication du chef de l'État

Le conseiller principal du président de la République au collège de l'éducation, de la recherche, culture, arts et questions religieuses, Théo Tshilumbu, a été le 18 février au Palais de la nation face à une délégation des professeurs d'universités membres du Réseau des associations des professeurs des universités et instituts supérieurs du Congo et de l'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa. La rencontre avait pour but de faire le point sur la situation de grève qui prévaut actuellement dans les universités et instituts supérieurs du secteur public.

Le le conseiller principal Théo Tshilumbu tenait à avoir, sur instruction du chef de l'État, un éclairage au sujet de la grève dans les universités et instituts supérieurs du pays. Il s'est agi principalement d'écouter les uns et les autres afin de se forger une solide conviction. Dans leurs interventions, les professeurs d'universités ont remis sur la sellette le protocole d'accord signé à Bibwa, dans la périphérie Ouest de Kinshasa, le 2 avril 2022, pour lequel ils continuent d'attendre désespérément un début d'exécution. Le gouvernement, ont-ils fait savoir, tarde à honorer ses engagements, notamment en ce qui concerne le crédit-véhicule. Les échéanciers paritairement convenus tant pour le décaissement effectif des fonds que pour la livraison



Une vue des véhicules./DR

desdits véhicules n'ont pas été respectés par l'exécutif national, ont-ils regretté. Au-delà, ils revendiquent également la prime de re-

cherche, la mécanisation des nouveaux docteurs ainsi que la correction des grades concernant le salaire de base. Ils ont ajouté que le paiement

des arriérés de rémunération accumulés suite à la perte du pouvoir d'achat tarde, par ailleurs, à se concrétiser. Après avoir épuisé toutes les voies

légalles, les professeurs d'universités pensent enfin obtenir gain de cause auprès du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, qui incarne l'institution suprême du pays, de qui ils attendent une forte implication.

Au terme du tour de table, Théo Tshilumbu a indiqué avoir pris à cœur les doléances ainsi exprimées par la délégation des professeurs à qui il a assuré son accompagnement pour des solutions idoines. Il a promis de transmettre fidèlement leurs desideratas auprès du président de la République, tout en insistant sur la nécessité de mettre en place une commission de suivi et évaluation impliquant la présidence de la République, pour une meilleure coordination du processus.

Alain Diasso

## INFRASTRUCTURES

## L'Odep propose l'annulation du contrat chinois

Dans un communiqué arrivé à la presse, l'Observatoire de la dépense publique (Odep) félicite l'Inspection générale des finances (IGF) pour son rapport sur le contrat chinois précisant, par ailleurs, que ce document met en lumière les crimes économiques de l'ancien régime.

L'Odep estime qu'il faut, pour la partie congolaise, procéder purement à la suspension puis à l'annulation de la convention qu'elle qualifie de maudite, plutôt que de parler de sa révisation. « Nous regrettons que ce dossier, qui aurait pu être traité en priorité dès janvier 2019 par le président Félix Tshisekedi, ait été négligé à ce point. Parler révisation, c'est trop faible, par rapport à l'am-

**« Nous regrettons que ce dossier, qui aurait pu être traité en priorité dès janvier 2019 par le président Félix Tshisekedi, ait été négligé à ce point. Parler révisation, c'est trop faible, par rapport à l'ampleur des dégâts et pertes subis par la République démocratique du Congo. Il faut suspendre, puis annuler cette maudite convention »,**

pleur des dégâts et pertes subis par la République démocratique du Congo. Il faut suspendre, puis annuler cette maudite convention », insiste l'Odep dans son communiqué.

Cette organisation attend que la Cour de cassation se saisisse de ce dossier dans lequel le pays a perdu plusieurs dizaines de milliards de dollars américains sans aucun résultat visible. Elle exhorte la société civile et le peuple congolais à s'approprier ce dossier qui fait partie des défis à relever pour l'amélioration de la gouvernance minière et des finances publiques dans le pays.

Lucien Dianzenza

## LUBUMBASHI

## Un agent électoral arrêté

Un agent commis à l'opération d'enrôlement a été arrêté à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, accusé de monayer l'obtention de la carte d'électeur. Les preuves d'accusation n'ont pas été présentées alors que ce dernier est déjà transféré au parquet.

Les services du ministère provincial de l'Intérieur ont arrêté, le 17 février, dans un centre d'enrôlement à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, un agent électoral commis à l'opération d'inscription des électeurs. Il a été soupçonné de monnayer la délivrance de la carte d'électeur et directement transféré, le 20 février, au parquet de la capitale cuprifère.

Selon sa famille, les accusations du ministère provincial de l'Intérieur sont sans preuves et donc non avérées. Aussi a-t-elle également dénoncé le fait que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) n'a pas été associée ni de près ni de loin à l'arrestation de son agent sur la base d'une procédure arbitraire, alors qu'il se trouvait à son poste de travail.

Joint au téléphone par «Mediacongo Press», le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation, des Affaires coutumières, des Droits humains et des Relations avec la société civile du Haut-Katanga, Eric Muta Ndala, a affirmé détenir les preuves suffisantes des faits reprochés à l'agent électoral arrêté. Il a assuré avoir abordé la question, le 21 février, avec le secrétaire exécutif de la Céni.

Cependant, le recoupement des faits confirme que le dossier a été géré sans aucune implication de l'institution en charge de l'opération d'inscription des électeurs. Les prétendues pièces à conviction ne lui ont jamais été présentées. Dossier à suivre...

Martin Engimo

## DROITS DE L'HOMME

## Des échanges entre le Reprodev et le Centre Carter

Une séance de travail entre les membres du Conseil d'administration et de la coordination du Réseau de protection des défenseurs des droits de l'homme, victimes, témoins et professionnels de médias (Reprodev) et la délégation du Centre Carter venue d'Atlanta, conduite par la vice-présidente, Barbara Smith, a eu lieu dernièrement à Kinshasa.

D'entrée de jeu, Me Henri Wembolwa, chargé de protection à la Commission nationale des droits de l'homme, a fait un état des lieux de la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo. Une situation qui, a-t-il dit, présente des risques pour le travail des défenseurs des droits de l'homme en cette période pré-électorale à cause des tensions entre acteurs politiques; des conflits armés à l'Est qui ont conduit à l'établissement d'un Etat de siège dans deux provinces; des conflits fonciers; de la recrudescence de la violence créant l'insécurité; des manifestations publiques et revendications des acteurs sociaux qui sont de plus en plus réprimées par les agents de sécurité; les exécutions sommaires; les arrestations arbitraires et autres détentions illégales. Pour sa part, Junior Safari, coordinateur du Reprodev, s'est penché sur les stratégies des Organisations non gouvernementales des droits de l'homme (ONGDH) en ce qui concerne le processus d'adop-



La photo de famille à l'issue de la séance de travail entre le Centre Carter et Reprodev

**« Le vote de cette loi, en conformité avec la déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme, est très attendu en vue de permettre aux défenseurs des droits de l'homme de prester dans les meilleures conditions »,**

tion de la proposition de loi portant protection des défenseurs des droits de l'homme qui sera examinée en deu-

xième lecture au Sénat. « Le vote de cette loi, en conformité avec la déclaration sur les défenseurs des droits de

l'homme, est très attendu en vue de permettre aux défenseurs des droits de l'homme de prester dans les meil-

leures conditions », a-t-il indiqué.

La présidente du Conseil d'administration, Astrid Tambwe, a noté que les ONGDH, avec l'appui technique du Centre Carter depuis 2007, ont acquis une expertise avérée dans plusieurs domaines, notamment le monitoring sur la situation des droits de l'homme qui s'appuie sur le système d'alerte Nemo, la rédaction des rapports et les actions de plaidoyer au niveau national et international. Elle a conclu en recommandant au Centre Carter d'accorder un appui institutionnel et d'accompagner le Reprodev pour un lobby fort et une mobilisation des ressources financières.

Notons que le Reprodev est une solidarité d'organisations œuvrant dans le domaine des droits de l'homme et la protection des défenseurs des droits de l'homme, des victimes et témoins. Ses principaux partenaires sont le Centre Carter, le BCNUDH, Avocats sans frontière et la CNDH.

**Blandine Lusimana**

## SANTÉ

## Appel à une action urgente pour redynamiser la vaccination de routine

Dans une déclaration intitulée « Créer une dynamique pour la reprise de la vaccination de routine en Afrique » adoptée récemment à l'issue de la 36e session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie, les chefs d'Etat et de gouvernement africains se sont engagés à renforcer la dynamique pour que toute la population bénéficie d'un accès universel à la vaccination.

Les dirigeants africains ont pris la résolution d'atteindre les cibles des Objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé ainsi que leurs objectifs économiques et de développement.

Le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, reste convaincu qu'il est « possible d'atteindre les objectifs nationaux et mondiaux en matière de vaccination, y compris les objectifs d'éradication et d'élimination ». Il a ajouté: « Nous croyons que les progrès dans la réalisation de ces objectifs constituent un levier pour des résultats de santé équitables



La vaccination sauve des vies

**« Nous croyons que les progrès dans la réalisation de ces objectifs constituent un levier pour des résultats de santé équitables pour les enfants, les mères et la population dans son ensemble. Nous pensons, en tant que gouvernement, que le retour sur investissement de la vaccination est très élevé pour notre quête d'atteindre les ODD »**

pour les enfants, les mères et la population dans son ensemble. Nous pensons, en tant que gouvernement, que le retour sur investissement de la vaccination est très élevé pour notre quête d'atteindre les ODD ».

Pour sa part, Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation mondiale pour la santé/Afrique, a affirmé que la vaccination sauve des vies, « étant l'un des meilleurs investissements en matière de santé que l'argent peut offrir ». Elle a souligné: « La pandémie de covid-19 a eu une incidence très négative sur les efforts de vaccination en Afrique et il est désormais primordial pour nous de mener des campagnes de rattrapage, d'œuvrer pour le relèvement et de travailler pour le retour à la normale ».

Quant à la directrice régionale du Fonds des Nations unies pour l'enfance en Afrique de l'Ouest et du centre, Marie-Pierre Poirier, elle a déclaré que les enfants qui n'ont pas été vaccinés ont aussi généralement un accès limité ou inexistant à la santé, à la nutrition, à l'éducation et à d'autres services sociaux.

Avec une forte volonté politique et des investissements accrus, a-t-elle renchéri, « dans les services essentiels pour les enfants, y compris la vaccination, nous pouvons accélérer les progrès vers l'Agenda de vaccination 2030, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs mondiaux de développement durable 2030 pour assurer une Afrique plus saine, plus sûre et plus prospère pour ses enfants et pour tous ».

**B.L.**

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

## DCMP tenu en échec par Diabes Noirs à Luanda

L'un des quatre clubs de la République démocratique du Congo en phase de groupes des coupes africaines interclubs, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa, disputait, le 19 février au stade national du 11-novembre à Luanda, en Angola, son match de la deuxième journée de la Coupe de la Confédération.

Après avoir accroché en première journée au stade municipal de Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, l'Assec d'Abidjan (0-0), les Immaculés de Kinshasa ont concédé également un nul vierge face aux Diabes Noirs de Brazzaville en deuxième journée.

Le coach Djene du DCMP a fait confiance dans les buts à Hervé Lomboto et dans le champ, on a noté la titularisation de Dharles Kalonji, Nadeer Nkosi, Christian Ngimbi Mapangu, Joslain Ndongala Liwanda, l'expérimenté Doxa Gikanji, Waka Bofafaka (remplacé à la 46e minute par Steve Mundele Nganga), Tshifuaka Kanda, Platini Mpiana Mozinzi, l'expérimenté Ricky Tulenge (remplacé par Akram Bwanga Bongonga à la 79e minute) et l'Ivoirien Junior Abou Koné (remplacé à la 60e minute par Jimmy Bayindula).



DCMP à l'échauffement avant le coup d'envoi du match contre Diabes Noirs, à Luanda

Dans l'autre match du groupe, Rivers United FC du Nigeria a sèchement battu Assec Mimosa d'Abidjan par 3-0. Des réalisations de Malachi Ohawume

(1ere minute), Ukeme Williams Mitchel (42e minute) et Ngweni Ndassi (48e minute). Au classement, DCMP prend la troisième position avec 2 points,

derrière Diabes noirs, leader avec 4 points, et Rivers United FC, deuxième avec 3 points. Assec est dernier avec 1 point. Au prochain match, l'équipe tu-

teurée par l'homme d'Affaires Paul Kasembe sera face à la formation nigériane de Rivers United FC.

Martin Engimo

## LIGUE DES CHAMPIONS

## L'entraîneur Shungu s'exprime après la défaite de V.Club face à Petro

L'AS V.Club est entrée du mauvais pied en phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique, battue le 19 février au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville où il jouait « à domicile » (le stade des Martyrs de Kinshasa n'étant pas homologué) par Petro Atletico de Luanda par 1-2. Son entraîneur principal, Raoul Jean Pierre Shungu, s'est exprimé en conférence de presse d'après match. De prime abord, il a parlé du manque de championnat national arrêté depuis décembre 2022 ayant un impact sur la forme des joueurs.



Raoul Jean Pierre Shungu

« Cette défaite s'explique par deux mots, le manque de championnat et de compétition. Depuis le mois de décembre, il n'y a pas de championnat et nous ne pouvons pas être au niveau des autres clubs. Avant le championnat, on avait un autre niveau et quand ce dernier s'est arrêté, tout aussi s'est arrêté », a expliqué Raoul Jean Pierre Shungu. « C'est pénible et je l'avais dit avant le match que le handicap serait le manque de compétition. On n'avait pas

une équipe compacte parce que nous avons laissé beaucoup d'espace au milieu du terrain et l'équipe adverse en a profité », a-t-il ajouté.

Le technicien congolais a toutefois entretenu un peu d'espoir pour le prochain match, indiquant : « Nous sommes déçus un tout petit peu de cette défaite puisqu'on avait la possibilité en seconde mi-temps de revenir au score. Nous avons encaissé des buts que l'on pouvait éviter. Nous n'avons pas douté de notre équipe parce qu'on savait que ce serait très dur pour nous de jouer sans compétition en jambes. Nous pensons que plus nous jouons, plus l'équipe va continuer à prendre sa forme. Pour le prochain match, l'équipe va s'améliorer. Il y a encore des matches à jouer et nous n'allons pas baisser les bras ». V.Club joue sa prochaine rencontre contre la Jeunesse sportive de Kabylie qui compte 4 points.

M.E.

7<sup>E</sup> ART

## « Simon Kimbangu » à l'affiche au Centre Wallonie-Bruxelles

Le long métrage du réalisateur Ndungi Mambimbi est programmé ce 21 février à 15h. La projection d'entrée libre fait suite à son avant-première du 16 décembre, au CinéBuzz.

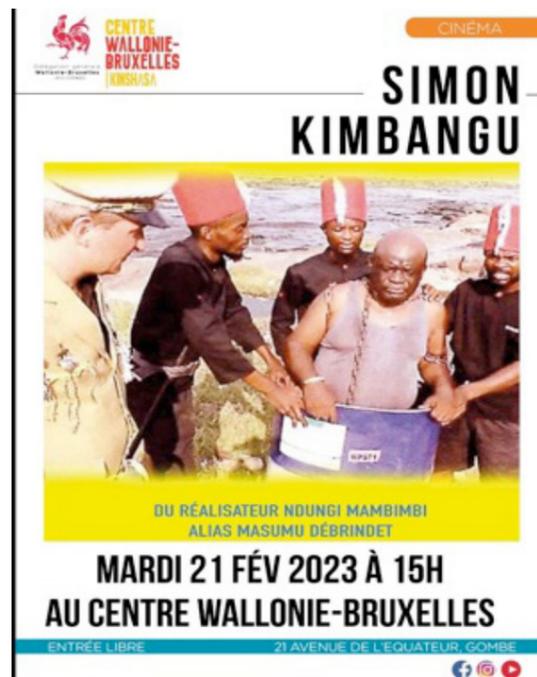
Comédien et maintenant acteur par la force des choses, le réalisateur campe lui-même le personnage principal du film, en l'occurrence le défunt prophète Simon Kimbangu. Le long métrage en lingala porte sur l'histoire tourmentée de l'illustre personnage né à Nkamba, en 1887. Fidèle de l'église baptiste d'alors, il a reçu son baptême à la Baptist Missionary Society en 1915. Il y a reçu une formation de catéchiste et devient naturellement prédicateur dans les années 1920. Le récit du film repose sur la biographie de celui qui est tenu aujourd'hui pour le père fondateur du Kimbanguisme qui, à la base, était plutôt un mouvement religieux mal vu par l'état colonial. Le film « Simon Kimbangu » se focalise sur deux

ans, 1920 et 1921. L'histoire racontée se passe à Léopoldville, aujourd'hui Kinshasa, Nkamba où se trouve à ce jour la fameuse cité sainte du Kimbanguisme, appelée Nouvelle Jérusalem et des villages avoisinant du Kongo central. Cherchant à coller de près à la biographie du défunt, grand-père de l'actuel chef spirituel, son homonyme, Masumu Debrindet, s'est documenté à la source. Ainsi, outre les archives portant sur la tragédie autour de l'illustre personnage, il a procédé à des entretiens personnels avec Simon Kimbangu Kiangani. Il a fallu plus d'une décennie au réalisateur pour donner le jour au long métrage qu'il présente comme un témoignage du passé.

A travers son film, Ndungi Mambimbi se propose de défaire « les mensonges racontés par les Occidentaux » sur la vie de Simon Kimbangu. Rétablir la vérité sur les faits qui gravitent autour de cette histoire falsifiée présentée à l'avantage de la colonie. Les contours du procès de Simon Kimbangu qui, selon le Centre de recherche et d'information socio-politique d'alors s'est appuyé sur « un acte d'accusation faussé, une procédure arbitraire ».

La condamnation qui s'ensuivra, sa détention et sa mort le 12 octobre 1959, toutes les péripéties de sa vie et les vraies motivations de la colonie dérangée par son discours sur l'émancipation du peuple noir sont évoqués de manière claire le long du récit. Une image plus éclairée est offerte de la sombre histoire qui mène à la naissance de l'actuelle Église de Jésus Christ sur la terre par son envoyé spécial Simon Kimbangu. Cette dénomination devenue officielle depuis 1987 remplace l'ancienne appellation de l'Église kimbanguiste qui jusque-là était Église de Jésus-Christ sur la terre par le prophète Simon Kimbangu.

Nioni Masela



Simon Kimbangu à l'affiche ce mardi au Centre Wallonie-Bruxelles/DR

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

## Mazembe et Lupopo dominés par Young Africans et Marumo Gallants

Le week-end n'a pas été favorable pour deux clubs de Lubumbashi engagés en Coupe de la Confédération, le Tout Puissant Mazembe et le Football Club Saint Eloi Lupopo.

Le 19 février au Benjamin-Mkapa National Stadium de Dar Es Salam, le Tout Puissant Mazembe a perdu face à Young Africans de Tanzanie. Un but à trois, c'est le score de ce match comptant pour la deuxième journée de la phase des groupes en faveur du club tanzanien avec une bonne colonie des Congolais anciens de l'AS V.Club de Kinshasa. Le Zambien Kennedy Musonda (7e minute), le Tanzanien Mudathiri Yahya Abbas Abasi (11e minute) et le Congolais Tuisila Kisinda (90e minute) ont marqué pour Yanga. Le but des Corbeaux du Grand Katanga a été l'œuvre du Zambien Alex Ngonga à la 80e minute.

Pour cette rencontre, le coach Pamphile Mihayo Kazembe et son adjoint Andy Magloire Mfutila ont titularisé le gardien de but camerounais Narcisse Junior Nlend. Dans le champ, Djos Issama Mpeko (remplacé à la 46e minute par Joël Beya), Johnson Atibu Radjabu, Kevin Mondeko et Ernest Luzolo Sita en défense, l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Glody Likonza (remplacé à la 35e minute par Serge Mukoko Tonombe), et Philippe Kinzumbi au milieu de terrain. En attaque, on a retrouvé Alex Ngonga déjà buteur en première journée contre Real de Bamako, Adam Bossu Nzali (remplacé à la 87e minute par Patient Mwamba) et Jephé Kitambala (remplacé à la 46e minute par le Zambien Tandi



Mazembe et Lupopo ont tous laissé leurs peaux le week-end dernier, respectivement face à Young Africans et Marumo Gallants

Mwape).

Du côté de Young Africans, des Congolais ont été titulaires, notamment Joyce Lomalisa, Djuma Shabani, Yannick Bangala Litombo (remplacé à la 88e minute par Mauya), Jésus Moloko Ducapel (remplacé à la 88e minute par Mzize) et Fiston Mayele. Le troisième buteur Tuisila Kisinda est monté sur l'aire de jeu à la 67e minute, à la place de Yahya.

Dans l'autre match du groupe, Real Bamako du Mali a été tenu en échec, au stade du 26-mars de Bamako, par l'US Monastir de Tunisie par un but partout. Makan Samabaly ouvrait la marque pour le club malien à la 48e mi-

nute et Zied Aloui égalisait pour le club tunisien à la 77e minute. Au classement du groupe, Monastir est premier avec 4 points, devant Mazembe et Young African qui ont chacun 3 points. Real Bamako est lanterne rouge avec 1 point en deux sorties. Mazembe joue son prochain match à domicile dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, contre Monastir. Lupopo broie du noir...

Club rival de Mazembe, le FC Saint Eloi Lupopo a pour sa part enregistré son deuxième revers dans cette phase des groupes de la C2 africaine. Battu copieusement en Algérie en première journée par l'USM Alger 0-3,

le team bleu et or de Lubumbashi s'est incliné le même dimanche « à domicile » au stade Levy- Mwanawasa de Ndola, en Zambie, par 1-2, devant Marumo Gallants d'Afrique du Sud. Mpho Mvelase à la 24e minute et Ranga Piniel Chivaviro à la 42e ont permis aux Sud-Africains de mener en première période, avant la réduction du score de l'expérimenté Patou Kabangu Mulota à la 82e minute.

A propos de la composition du coach malien Mohamed Magassouba, le gardien de but togolais Youssouf Morou a gardé les perches des Cheminots de Lubumbashi. Dans le champ, il y a eu Jeancy Demani Lita, le Ni-

gérien Amadou Harouna, Chadrac Noka Issaka, le Togolais Issifou Bourahama, le Congolais de Brazzaville Mick Harvy Itali Ossété (remplacé par Bola Lobota à la 46e minute), Masini Dimbu, Massamba Kiese Touré (remplacé par Mika Miché à la 46e minute), Kasongo Munani (remplacé par Patou Kabangu à la 66e minute), Josué Kazemba Baso (remplacé par Malanga Horso Mwaku à la 46e minute) et le Togolais Abdou Samiou Tchatakora (remplacé par le Gabonais Junhior Bayanho Aubiang à la 78e minute). Lupopo a certes possédé beaucoup plus de balle (57%), mais avec très peu de danger apporté dans le camp adverse avec seulement onze tirs dont deux cadrés contre quatorze tirs et cinq cadrés du côté de Marumo Gallants.

Dans l'autre match du groupe, Al Akhdar Sport Club de Libye et l'USM Alger d'Algérie se sont quittés sur le nul d'un but partout. Suhaib Sulaima Shafshuf a marqué sur penalty à la 67e minute pour le club libyen, avant l'égalisation de l'USMA par le Botswanais Tumisang Orebonye à la 77e minute. Au classement, Lupopo est bon dernier avec zéro point en deux matches. Marumo Gallants occupe la première place du groupe avec 6 points, devant l'USM Alger (4 points) et Al Akhdar SC (1point).

Martin Engimo

## LIGUE DES CHAMPIONS

## V.Club loupe son entrée face à Petro d'Angola

Ayant choisi d'accueillir ses adversaires du groupe à Brazzaville suite à la non-homologation du Stade des martyrs de Kinshasa, l'AS V.Club s'est inclinée devant Petro Atletico de Luanda en première journée de la phase des groupes de la Ligue des champions, le 18 février.

Evoluant à « domicile » au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, les Dauphins noirs ont été battus 1-2 par les An-

golais de Petro Atletico. Tiago Azulao à la 32e minute et Anderson Cruz à la 65e ont inscrit les deux buts du club angolais.

Entré en jeu à la 74e minute à la place de l'attaquant congolais de Brazzaville, Jacques Medina Thémopole, Éric Kabwe a réduit

l'écart à la 82e minute.

Pour cette rencontre, le onze de départ du coach Raoul Jean-Pierre Shungu s'est composé du gardien de but burkinabé Soufian Farid Ouédraogo. Dans le champ Guy Mfingi Magema, les Congolais de Brazzaville Prince Mouandza Mapata (remplacé à la 64e minute par Nissi Ngoma Manianga) et Varel Rozan, Patou Ebunga Simbi, Merveille Kikasa (remplacé par Lema Mabidi à la 75e minute), Peter Mutumosi, Héritier Imana Lote (remplacé à la 64e minute par Jacques Mangoba), Glody Kikwama Mujinga, Jacques Thémopolé (remplacé par Éric Kabwe à la 74e minute) et du Togolais Marouf Tchakei. Malgré sa possession de balle évaluée à 55%, V.Club a visiblement été moins dangereux dans le camp adverse avec cinq

tirs seulement, dont deux cadrés contre quinze tirs pour Petro Atletico dont cinq cadrés. C'est donc un départ raté pour les Dauphins noirs de Kinshasa qui affronteront en deuxième journée la formation algérienne de Jeunesse sportive de Kabylie. Dans l'autre match du groupe disputé le 17 février au stade du 5-juillet d'Alger, ce club battu le Wydad de Casablanca (Maroc) par 1-0, une réalisation de Badreddine Souyad à la 87e minute. Petro Atletico d'Angola est donc premier du groupe avec quatre points, en deux sorties, devant la JS Kabylie qui compte également quatre points. V.Club et Wydad n'ont pas encore engrangé de points, ayant chacun un match de retard dans ce groupe.

M.E.



V.Club de Kinshasa.

## SOMMET UA

# Antonio Guterres estime que le XXI<sup>e</sup> siècle a tout pour être celui de l'Afrique

Antonio Guterres a promis, lors du sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, que les Nations unies seront aux côtés du peuple africain « en ce moment de promesses et de potentiels énormes ».

Le secrétaire général des Nations unies a affirmé que « l'Afrique est prête pour faire des progrès: l'Agenda 2063; la décennie de l'inclusion financière et économique des femmes; l'abondance de ressources naturelles. Et son plus grand avantage : ses habitants, représentant un large éventail de cultures et de langues ». Il s'est dit heureux de voir les efforts en matière de création d'emplois et l'énorme potentiel de la zone de libre-échange continentale africaine. « Le XXI<sup>e</sup> siècle pourrait être - et doit être - le siècle de l'Afrique. Nous devons puiser dans la richesse naturelle, humaine et entrepreneuriale du continent pour en faire une réalité », a-t-il souligné.

Néanmoins, une série de défis est à surmonter, allant d'un système financier mondial dysfonctionnel et injuste qui prive de nombreux pays du continent de l'allègement de la dette et du financement concessionnel dont ils ont besoin, à des systèmes et des structures qui manquent d'investissements, en passant par une hausse des prix de la nourriture et de l'énergie aggravée par l'invasion russe de l'Ukraine, au chaos climatique qui provoque des inondations et des sécheresses meurtrières

[...] qui mettent en péril la vie et l'avenir des gens à travers le continent.

## Soutenir l'économie africaine

Le chef des Nations unies a appelé le monde à agir pour l'Afrique, et la communauté internationale pour son économie, réclamant un nouveau moment Bretton Woods « pour donner aux pays en développement une plus grande voix dans les institutions mondiales et créer une nouvelle architecture de la dette qui offre un allègement lorsque les pays en ont le plus besoin ». Il a également appelé à mobiliser des fonds pour attirer davantage de capitaux privés et multiplier les ressources à investir dans les Objectifs de développement durable. Antonio Guterres a rappelé que souvent les problèmes de développement de longue date peuvent se combiner avec le chaos climatique, les chocs économiques et les conflits violents, « et se transformer en un tourbillon de catastrophes humanitaires ».

Alors que 339 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, soit une augmentation de plus de 25 % depuis l'année der-



Antonio Guterres

nière, il a annoncé l'allocation la plus importante jamais accordée par le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies, 250 millions de dollars pour combattre la famine et répondre aux crises sous-financées dans dix-huit pays, dont douze se trouvent en Afrique.

## Agir pour le climat

Outre le développement, le chef de l'Organisation des Nations unies a jugé nécessaire d'agir pour le climat de l'Afrique. Selon lui, les pays africains montrent la voie. « Des efforts aussi considérables requièrent un sou-

tien massif et le respect des engagements existants », a-t-il dit, citant la promesse de mobiliser 100 milliards de dollars par an par les pays développés, en faveur des pays en développement; le fonds pour les pertes et dommages convenu à Charm el-Cheikh; le doublement du financement pour l'adaptation et la résilience de la population; la réalimentation du Fonds vert pour le climat; la mise en place de systèmes d'alerte rapide pour protéger chaque personne dans le monde d'ici à cinq ans contre les catastrophes naturelles...

## Agir pour la paix

Le secrétaire général a également jugé nécessaire « d'agir pour la paix en Afrique », partageant l'optimisme des Africains concernant l'accord de cessez-le-feu conclu en Éthiopie et celui instauré en Libye ainsi que les accords de paix au Soudan du Sud et en Centrafrique, tout comme les avancées observées en Somalie. Mais « notre travail devient chaque année plus complexe », alors que « le terrorisme, la violence, l'insécurité et les conflits augmentent sur tout le continent, mettant en péril des vies humaines et les droits de l'homme », a-t-il déploré. Antonio Guterres s'est dit préoccupé par la montée de la violence des groupes armés observée dans l'Est de la République démocratique du Congo et par la progression des groupes terroristes au Sahel et ailleurs. Il a noté, dans certains pays, des gains démocratiques durement acquis en train de disparaître, déclarant souscrire à l'appel de l'Union africaine en faveur du rétablissement de gouvernements civils et démocratiquement élus au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Soudan.

Noël Ndong

## CÉDÉAO

## Les sanctions imposées contre le Burkina Faso, la Guinée et le Mali maintenues

Les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont tenu, le 20 février, un sommet extraordinaire au terme duquel ils ont décidé solennellement de maintenir les sanctions contre le Burkina Faso, la Guinée et le Mali, trois pays dirigés par des juntes après des coups d'État respectifs.

La rencontre est intervenue juste après la sixième session ordinaire de l'assemblée de l'Union africaine (UA), tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie. Elle a eu pour objectif principal d'examiner les progrès réalisés dans les processus de transition au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, tout en tenant compte de l'état de préparation des élections au Nigeria, en Sierra Leone et au Liberia. Le sommet a permis aussi aux participants d'échanger de front sur l'état d'avancement de la mise en place d'une force régionale de lutte contre le terrorisme dont le mandat doit inclure la restauration de l'ordre constitutionnel; d'examiner le rapport de la vingt-troisième session du dialogue politique entre la Cédéao et l'Union européenne (UE) au niveau ministériel. Un rapport publié lors de la réunion tenue à

Bruxelles du 6 au 7 février dernier.

« La conférence des chefs d'État et de gouvernement a été informée de la demande adressée par les ministres des Affaires étrangères du Burkina Faso, de la Guinée et du Mali, portant sur la levée des sanctions qui leur ont été imposées à la suite de leurs coups d'État respectifs. La conférence des chefs d'État et de gouvernement décide de maintenir les sanctions existantes à l'encontre des trois pays et d'imposer une interdiction de voyager aux membres du gouvernement et autres hauts fonctionnaires des trois pays », souligne le communiqué final de la Cédéao. Le document précise que l'organisation rejette totalement les mesures unilatérales prises par les autorités de transition

en Guinée, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la feuille de route de transition. Par ailleurs, elle réitère la nécessité d'ouvrir l'espace politique à tous les acteurs des trois pays et d'assurer un dialogue politique inclusif.

« La conférence des chefs d'État et de gouvernement instruit le président de la commission de la Cédéao d'accompagner la mise en œuvre des feuilles de route de la transition et de renforcer l'appui sécuritaire et humanitaire aux pays touchés, dans le but d'atténuer les souffrances des populations », conclut le communiqué, invitant les Nations unies, l'UA et tous les partenaires internationaux à appuyer la mise en œuvre des décisions de la Cédéao concernant les trois pays

Rock Ngassakys

## COOPÉRATION MILITAIRE

## Le ministre français des Armées salue les efforts de la Côte d'Ivoire en matière de sécurité

En visite en Côte d'Ivoire, le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, a salué les « efforts remarquables » de ce pays en matière de sécurité, dans une région en proie à l'instabilité où la France est de plus en plus contestée.

À l'issue de sa rencontre avec le président ivoirien, Alassane Ouattara, le 20 février, le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, a souligné les « efforts remarquables accomplis dans la montée en puissance de l'appareil de sécurité en Côte d'Ivoire », où « l'armée (...) n'a rien à voir aujourd'hui avec celle d'il y a dix ans. Cela fait de la Côte d'Ivoire un pays de stabilité, dont le rôle de puissance d'équilibre régionale s'établit de plus en plus ».

Sébastien Lecornu est à sa deuxième visite en sept mois en Côte d'Ivoire. Il a également rencontré son homologue ivoirien, Téné Biraïma Ouattara. Outre la situation sécuritaire dans la région, où plusieurs pays sont confrontés aux violences jihadistes et à des coups d'État, les questions de la prédation des matières premières et du trafic de drogue ont également été abordées.

Quid de la réarticulation de la

## présence française en Afrique

La Côte d'Ivoire est l'un des plus solides alliés de la France en Afrique de l'Ouest où l'ancienne puissance coloniale est de plus en plus contestée. Paris compte quelque 950 militaires au sein des Forces françaises en Côte d'Ivoire. « Le président Emmanuel Macron nous a demandé de réfléchir à la réarticulation de la présence française en Afrique », a expliqué Sébastien Lecornu, détaillant les projets de partenariats avec le pays : une partie de « formation » de l'armée ivoirienne et une autre partie « plus capacitaire » concernant des équipements pour l'armée de l'air et de terre. Le 19 février, le Burkina Faso a annoncé la fin officielle des opérations de la force française Sabre sur son sol, quelques semaines après avoir dénoncé l'accord de défense liant les deux pays. En 2022, les forces françaises Barkhane avaient été priées de quitter le Mali voisin, en proie à une grave crise sécuritaire.

N.Nd.

VIE DES PARTIS

# L'Upads dévoile les huit axes retenus pour 2023

Dans la foulée de la présentation de ses vœux de Nouvel An à la presse, le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty-Mabiala, a annoncé les huit axes de travail retenus par ce parti pour cette année.

La préparation et la tenue du prochain congrès, la restructuration du parti sur l'ensemble du territoire national, la communication et la visibilité du parti, l'animation du parti et la mobilisation des militants sont, entre autres, les axes retenus par l'Upads pour cette année. Il en est de même de la formation des militants ainsi que la préparation des échéances prochaines et le suivi des élus du parti. Le financement des activités de l'Upads, la solidarité et enfin le suivi de l'action gouvernementale complètent ces axes.

Brazzaville des conférences des présidents des coordinations départementales et la réception des nouveaux promus au Conseil national et au Bureau politique.

Il a, une fois de plus, saisi cette occasion pour réitérer son appel au rassemblement, à l'unité et à la réconciliation au sein du parti. « *En ce qui nous concerne, nous avons donné tous les gages de cette politique d'apaisement pour accueillir dans la dignité ceux de nos camarades qui, pour des raisons qui sont les leurs, ont voulu tenter une*



Pascal Tsaty-Mabiala

**« Nous avons donné tous les gages de cette politique d'apaisement pour accueillir dans la dignité ceux de nos camarades qui, pour des raisons qui sont les leurs, ont voulu tenter une autre expérience en dehors de l'Upads ou se sont volontairement mis à l'écart de notre marche commune »**

*marche commune », a-t-il déclaré. « L'admission à titre exceptionnel de soixante camarades au Conseil national dont deux au Bureau politique et un au secrétariat national participe de cette volonté de rassemblement et d'unité qui nous anime. Je ne saurais penser ni croire qu'il soit sincère de se proclamer Lissoubiste et de ne pas participer à la vie de l'outil de combat politique que Pascal*

*Lissouba a créé et nous a légué quel que soit le prétexte », a renchéri ce dernier.*

Le premier secrétaire de l'Upads a conclu son propos en rappelant aux militants et dirigeants que l'agenda 2023 du parti éclaire le chemin à parcourir et situe la nature du combat à mener afin de redonner au parti son poids réel dans le paysage politique congolais.

Jean Jacques Koumbema

Pascal Tsaty-Mabiala a indiqué que pour renforcer le travail participatif, il est envisagé la tenue à

*autre expérience en dehors de l'Upads ou se sont volontairement mis à l'écart de notre*

## EN VENTE

**MATIERE DE LENTEUR**  
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots droits, des mots chevillés qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots enneigés quand ne grandit pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de larges.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Couteau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Poèmes d'attente pour Jean-Blaize Bilombo Samba" (2013), de "Les Fragments saupiqués" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (italien-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tongo

**LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC**  
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÈMES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

**Code des Hydrocarbures du Congo**

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

**Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)**

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

**Paradoxe de l'agriculture congolaise**

Préface de Jean Jacques KOUBEMA  
Ministre de l'Administration territoriale, du Logement et des Travaux publics

Noëilly Galoy

**Les Grandes Femmes sont faites de petites filles**

Edilivre

Sorel Etia

**L'université de la forêt**  
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

**Le droit de l'urbanisme au Congo**

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan

Placide Moussocoou

**PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)**

## AGRICULTURE

## Des exploitants dans le Niari décidés à développer la filière manioc

A Dolisie dans le Niari, le Programme alimentaire mondial (PAM), en collaboration avec le Centre d'échanges et de ressources pour la promotion des actions communautaires (Cerpac) et l'Association congolaise pour le développement agricole (Agridev) ont organisé, du 17 au 19 février, l'atelier de concertation des acteurs de la chaîne de valeur du manioc au Congo.

L'atelier, financé par l'Union européenne, était destiné à tous les acteurs opérant dans différentes filières de la chaîne de valeur du manioc, partant de sa transformation jusqu'aux produits finis. Les agents des ministères du Commerce, des Petites et moyennes entreprises, de l'Agriculture ainsi que les acteurs de la transformation, de la consommation, de la formation, de la question des déchets et des transports ont pris part aux travaux.

La coordonatrice du Cerpac, Nelly Françoise Compte, a indiqué à l'occasion que cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national du développement 2022-2026 qui vise, entre autres objectifs, mettre un terme à la faim et la pauvreté, promouvoir l'innovation, l'industrie et l'infrastructure, avoir une production responsable et le développement du partenariat.



Des expositions du manioc

Au terme de trois jours, les participants ont formulé quelques recommandations. A l'Etat, il a été demandé de lever les barrières administratives pour un développement

harmonieux de la chaîne de valeur du manioc. Au PAM, d'étendre ou dupliquer le projet manioc dans d'autres départements du pays, de privilégier le partenariat à

long terme avec les organisations non gouvernementales locales, de mobiliser les fonds dans le cadre du suivi post projet. Aux participants, il leur a été demandé de mieux

s'organiser pour une meilleure productivité agrotechnique et technologique.

Les travaux ont été clôturés par Yannick Wilfrid Poaty, directeur de cabinet du préfet du Niari. « Après trois jours d'intenses travaux, vous voici arrivés au terme de cet atelier. Des débats animés, parfois houleux que vous avez eu aussi bien en plénière qu'en commissions, les échanges fructueux dont vous vous êtes enrichis ainsi que les conclusions ont permis de bien cerner la problématique liée à la production, à la transformation et à des opportunités de la chaîne de valeur du manioc », a-t-il déclaré.

Une visite guidée des stands a été organisée afin d'apprécier les différentes recettes produites à base du manioc comme des chips, le gari, l'attieké (semoule), l'amidon et la farine comestible.

Max Ferhynel Poudi

## NIARI

## Les conseillers locaux sollicitent une municipalisation additionnelle

Les travaux de la première session ordinaire dite budgétaire du Conseil départemental du Niari se sont ouverts le 20 février, à Dolisie. A l'occasion, les conseillers ont sollicité au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, une municipalisation additionnelle dans ce département.

Ouvrant la session, le président du Conseil départemental du Niari, Armand Moody Mafoumbou, a déclaré: « Le budget que vous allez doter le bureau exécutif n'aura de sens que s'il apporte une aide financière susceptible de répondre aux attentes de nos concitoyens ». En effet, a-t-il expliqué, lors de sa première phase de tournée départementale, un triste constat avait été fait partant du délabrement du réseau routier départemental à la déliquescence des infrastructures sanitaires et scolaires.

Certaines initiatives économiques privées, a ajouté le président du Conseil départemental, étaient abandonnées et le système économique complétement étouffé. « Comment en être autrement lorsqu'on voit, par exemple, l'axe Imani Longo quasiment impraticable même en moto, aussi bien que celui de Londelakaye où la population souffre pour évacuer ses marchandises et se ravitailler », s'est-il interrogé. Au regard de ce tableau sombre, Armand Moody Mafoumbou a sollicité, au nom des conseillers du Niari, une municipalisation additionnelle dans ce département.

Notons que la non tenue des sessions ordinaires dites budgétaires en 2021 et 2022 aura un impact sur le budget 2023.

M.F.P.

## COMMERCE ÉLECTRONIQUE

## « Kouiza », une nouvelle plateforme numérique bientôt disponible

Le promoteur de la plateforme « Kouiza », Wilfrid Kinanga, a présenté le 21 février à Brazzaville, au ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, sa plateforme de commerce en ligne qu'il entend lancer dans les tout prochains jours.



Léon Juste Ibombo saluant le promoteur de «Kouiza» à la fin de l'audience

Evoquant la particularité de la plateforme «Kouiza» qui mettra en relation les producteurs, les marchands et les consommateurs, son promoteur a indiqué qu'elle sera appropriée pour l'usage du consommateur congolais grâce à son accessibilité, sa flexibilité et sa gratuité. « Pour sa garantie, nous utilisons des outils numériques de pointe via des serveurs fiables et sécurisés », a assuré

Wilfrid Kinanga. Le ministre de l'Economie numérique a, pour sa part, invité les jeunes à investir dans le secteur du numérique promis à un bel avenir. « Nous sommes heureux de recevoir ce jeune qui a trouvé un partenaire venu du Canada. Nous nous sommes engagés à accompagner son projet jusqu'à maturité. Car, notre rôle est de

promouvoir l'entrepreneuriat numérique », a-t-il déclaré.

Le e-commerce englobe l'ensemble des transactions commerciales effectuées sur Internet. Il est également appelé commerce électronique car les moyens de paiement utilisés sont numériques. Le e-commerce peut être utilisé sur tous les canaux digitaux. C'est d'ailleurs ce qui fait son succès.

Lopelle Mboussa Gassia

**CABINET D'AVOCATS E. KOLYARDO-NGANGA**  
**POINTE-NOIRE**

**INSERTION LÉGALE**

LE CABINET D'AVOCATS Eulalie KOLYARDO-NGANGA, Avocate à la Cour, Cabinet sis Avenue Charles de Gaule, Immeuble Nouveau Presbytère (à côté de la radio Maria), Pointe-Noire, République du Congo, Tél: 00 242 06.845.47.77/06.679.23.17/04.460.0 6.13

E-mail: ekoavocatscloud@gmail.com / contact@cabinetkolyardonganga.net

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

L'adjudication aura lieu le **11 MARS 2023 à 9 h 00**, dans la salle des audiences du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire sise Allées Makimba, Pointe-Noire, (République du Congo);

La date de l'adjudication indiquée ci-dessus a été fixée d'office par le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, à l'audience des dires et observations du 04 FEVRIER 2023, après avoir déclaré sans objet les diverses contestations aux fins de nullité, soulevées par la SCI YEMAMO, avant le protocole d'accord signé entre les parties le 03 Mai 2021 et rejeté le moyen de nullité tiré du défaut d'authenticité du tableau historique des mouvements de compte soulevé par la SCI YEMAMO après réenregistrement du dossier, conformément aux dispositions de l'article 274 de l'Acte Uniforme portant sur les Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution;

**FAIT SAVOIR A TOUS CEUX A QUI IL PLAIRA:**

**En vertu:**

1) La copie authentique, conforme à l'original, d'une «convention de prêt immobilier avec cautionnement hypothécaire», passé entre la BGF BANK CONGO S.A et la société civile immobilière YEMAMO en date du 15 Octobre 2013, pour un montant de DEUX MILLIARDS SEPT CENT MILLIONS (2.700.000) F.CFA avec pour garantie entre autres un cautionnement solidaire de Madame INGOBA Marie Madeleine épouse DESCALZI qui a constitué une hypothèque de premier rang au profit de la banque BGF BANK CONGO, sur l'immeuble, objet du titre foncier W 25085, dressé par Maître Florence BESSOVI, Notaire en la résidence de Pointe-Noire;

2) La copie conforme à l'original, copie exécutoire, d'une «restructuration de ravenant de la convention de prêt immobilier» passé entre la BGF BANK CONGO S.A et la société civile immobilière YEMAMO en date du 18 septembre 2014, pour un prêt additionnel d'une somme totale de SIX CENT MILLIONS (600.000.000) F.CFA avec pour garantie entre autres un cautionnement solidaire tous engagements de Madame INGOBA Marie Madeleine, épouse DESCALZI et un cautionnement hypothécaire complémentaire, le tout au profit de la banque BGF BANK CONGO, sur l'immeuble, objet du titre foncier W 25085, dressé par Maître Florence BESSOVI, Notaire en la résidence de Pointe-Noire le 12 Janvier 2016;

3) Un pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière donné par la Banque BGF BANK

CONGO S.A;

4) Un commandement de payer du 20 Août 2019 délivré à la débitrice principale, la SCI YEMAMO;

5) Un commandement valant sa 1<sup>ère</sup> immobilière délivré à la SCI YEMAMO en qualité de débitrice principale et à Madame INGOBA Marie Madeleine épouse DESCALZI en qualité de caution personnelle et hypothécaire, le 13 Septembre 2019;

6) Un protocole d'accord entre les parties du 03 Mai 2021, non respecté par la SCXI YEMAMO;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BGF BANK CONGO, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de FCFA de Trente Milliards (30.000.000.000), dont le siège social est à Brazzaville, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Boîte Postale 14579, République du Congo, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le no BZV-CG-B-519, représentée par Monsieur Yvon Serge FOUNGUI, Directeur Général ayant succédé à Monsieur Narcisse OBIANG ONDO, ayant fait valoir ses droits à la retraite, domicilié es qualité au siège social;

Représentée par le Cabinet d'Avocats Eulalie KOLYARDO-NGANGA, Avocate à la Cour, Cabinet sis Avenue Charles de Gaule, Immeuble Nouveau Presbytère (à côté de la Radio Maria), Pointe-Noire, République du Congo, Tél: 00 242 06.845.47.77/06.679.23.17/04.460.0 6.13, Avocate plaidant;

**DESIGNATION DE L'IMMEUBLE:**

Il s'agit : d'une propriété immobilière urbaine bâtie sise à Pointe-Noire, quartier Centre ville, issue du Lotissement TCHIKOBO, ARRONDISSEMENT 1, Emery Patrice Lumumba, ayant pour références

cadastrales SECTION D, BLOC / PARCELLES W 401 et 402, SUPERFICIE 1525, 39 m<sup>2</sup>

**TITRE FONCIER**

N°25085 DU 31 JANVIER 2011, clôturée comprenant un édifice en matériaux durables R+3;

**MISE A PRIX:**

La mise à prix est de Un milliard Trois cent soixante-treize millions Sept cent soixante-treize mille Sept cent francs CFA { 1.373.773.700};

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges et suivant l'ordonnance de taxe homologuée par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire dont le montant s'élève à la somme de Trois cent vingt-cinq millions Sept cent trente-trois mille Huit cent treize francs CFA (325.733.813), les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus.

On ne peut se porter enchérisseur qu'après avoir déposé une consignation entre les mains de l'Avocat, 3 jours au moins avant la date de l'adjudication.

**VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

**Musée du Bassin du Congo**

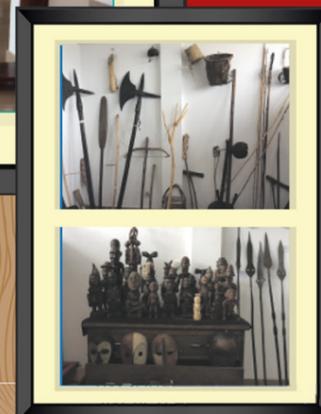
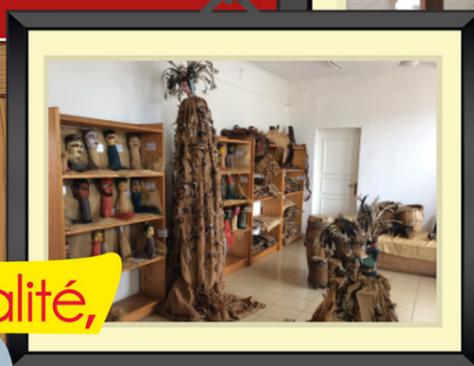
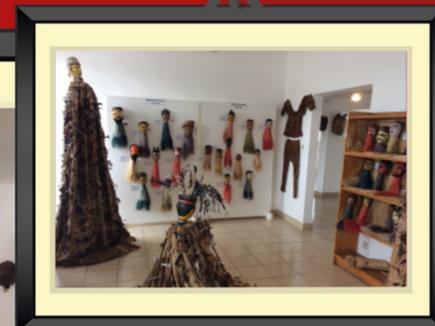
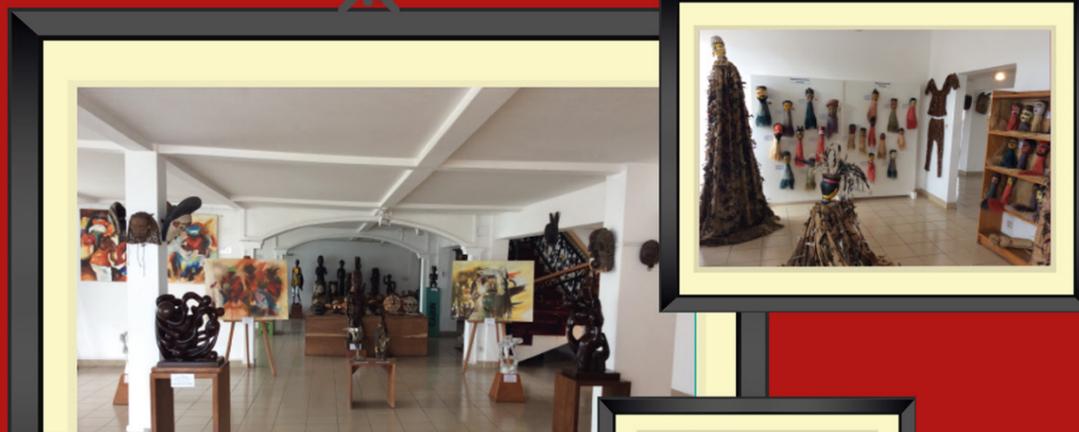
**galerie CONGO**  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES**      **PEINTURES**

**CÉRAMIQUES**      **MUSIQUE**



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## INTERDICTION D'EXPORTATION DES GRUMES

# Le CAD invite les autorités à plus de ténacité

Les membres du Centre d'action pour le développement (CAD) ont poursuivi, le 21 février devant les cadres du ministère de l'Economie forestière ainsi que d'autres acteurs de la société, leur campagne de sensibilisation et d'information sur la loi interdisant l'exportation des grumes en République du Congo.

Les participants à la réunion ont, sans langue de bois, expliqué les causes, les risques, le processus de mise en œuvre et les avantages de la loi qui met fin à la sortie des grumes juste après leur abattage, depuis le 1er janvier dernier.

Selon le directeur exécutif du CAD, Trésor Nzila, cette journée d'échange intervenue après celle avec les journalistes s'inscrivait dans le cadre de la campagne Log Ban Export, une initiative qui vise à interdire l'exportation du bois sous forme de grumes dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

« Nous avons discuté sur la loi interdisant l'exportation des grumes sous forme de bois en République du Congo. Depuis plusieurs années, cette mesure a souffert et n'était pas appliquée. Les autorités ont pris une décision qui marque l'entrée en vigueur de cette mesure, c'est une bonne initiative que nous encourageons. Nous appelons tous les pays de la Cémac à aller vers la mise en œuvre de cette directive sous-régionale parce que cela aura un impact positif sur le social de la population. Ceux qui sont contre cette loi protègent simplement leurs intérêts », a expliqué Trésor Nzila.

Le président du CAD a rappelé qu'il soutient totalement cette initiative du gouvernement puisque sa structure n'est pas



Des grumes stockés dans un parc Adiac

une organisation qui critique toutes les décisions mais travaille pour l'amélioration des conditions de vie de la population.

Cette réunion a permis au CAD d'informer et vulgariser la directive de la Cémac et les initiatives prises par les autorités. Elle vise également à montrer à l'opinion la valeur ajoutée de la mesure relative à l'interdiction d'exportation des bois en grumes tout en impulsant une coalition multi-acteurs au niveau national pour soutenir les efforts du gouvernement.

Le directeur de l'Economie forestière, Joseph Moumbou-

li, a fait part des avantages de cette loi à travers un exposé intitulé « Principales innovations de la loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier ». Les responsables des sociétés forestières présents dans la salle ont estimé que cette loi mettra à mal le secteur privé national. Ils déplorent, en effet, la précipitation dans la mise en œuvre de ce code, par rapport à d'autres pays de la Cémac et la non prise en compte des difficultés des entreprises forestières.

Il faut noter que ce code remplace l'ancien de 2000 devenu caduc au regard du contexte

international marqué par la lutte contre les changements climatiques, suite à l'adhésion du Congo aux nombreux traités, accords et instruments juridiques de ce secteur.

### Un secteur porteur

Le secteur forestier est l'un des plus grands employeurs de la République du Congo et contribue au désenclavement et au développement de l'arrière-pays. Il génère un nombre important d'emplois directs et indirects dans les services aussi bien en milieu rural qu'urbain.

La superficie moyenne attri-

buée par opérateur est de près de quatre cent mille hectares, avec des fortes disparités. Les concessions forestières aménagées et non aménagées constituent les surfaces de forêts attribuées à des acteurs exploitants et industriels forestiers. Elles représentaient en 2019 une superficie totale de 14,3 millions d'hectares, soit 96% de la totalité des forêts de production du Congo. 8,1 millions d'hectares, soit 56,9 %, sont actuellement sous aménagement, et 4,6 millions d'hectares, soit 32,7%, non aménagés. La superficie des concessions forestières en cours d'aménagement est de 901 000 hectares.

Le gouvernement congolais et l'Union européenne ont signé en mai 2010 un Accord de partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux et qui a été ratifié en juillet 2012 pour garantir une exploitation légale des forêts. Certaines sociétés ont fait le choix de s'orienter vers la certification forestière, dont les pionniers sont la CIB et IFO.

Cette nouvelle politique du gouvernement en matière d'industrie du bois a été fixée par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, le 23 décembre dernier, lors de son discours sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès.

**Rude Ngoma**

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

# Les syndicats reviennent sur leurs revendications

Réunies en session extraordinaire le 20 février à Brazzaville, les Forces unies des syndicats de l'enseignement du Congo ont donné le mot d'ordre de grève qui devrait entrer en vigueur le 21 février sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à la satisfaction intégrale de leurs revendications. Sur le terrain, la grève n'a pas été constatée car il y a eu cours dans les établissements scolaires.



Des enseignants annonçant la grève non observée mardi

Les syndicats réclament, en effet, le paiement intégral des rappels de solde d'activités dus aux enseignants dont la dernière paie date de décembre 2020, la publication de l'arrêté interministériel fixant les montants, primes et indemnités dus aux en-

claration des Forces unies des syndicats de l'enseignement du Congo, rendue publique le 20 février dans la capitale et signée par douze représentants des différents syndicats de cette plate-forme.

Les syndicats réclament, par ailleurs, la publication d'un

**« La publication de tous les textes des enseignants égarés, sans motif réel, dans le circuit d'approbation »**

seignants. « La publication de tous les textes des enseignants égarés, sans motif réel, dans le circuit d'approbation », souligne la dé-

quota convergent d'intégration des enseignants volontaires, communautaires et finalistes non affectés...

**Rominique Makaya**

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## Les Diabes noirs conservent la tête de leur groupe

Les Diablotins ont ramené de Luanda, en Angola, un point précieux qui pourrait peser lourd dans la course à la qualification pour les quarts de finale.

Le Stade des martyrs de Kinshasa n'étant pas homologué, le Daring Club Motema Pembé (DCMP) a reçu, le 19 février au stade du 11-novembre, à Luanda, les Diabes noirs dans le match comptant pour la deuxième journée de la phase de groupes de la Coupe africaine de la Confédération. Le duel du fleuve n'a connu ni vainqueur ni vaincu 0-0. Un résultat qui arrange les Brazzavillois puisqu'il leur permet de garder la tête du groupe B avec quatre points, à une unité d'avance que son nouveau dauphin, Rivers united football club. Battus lourdement à Brazzaville 0-3, les Nigériens se sont relancés dans la course en infligeant le même score aux Ivoiriens d'Asec Mimosas. Le groupe reste donc ouvert puisque l'écart entre les équipes engagées ne tient que sur un fil.

Le DCMP occupe le troisième rang avec deux points après ses deux matches nuls sans buts. Avec un point, les Ivoiriens, futurs adversaires des Diabes noirs, peuvent encore y croire. Le match qui les opposera le 26 février à Abidjan s'annonce très déterminant pour la course à la qualification en quarts de finale. En cas de victoire, les Diabes noirs prendront sept points. Une option sérieuse vers la qualification avant de recevoir cette formation le 8 mars, au stade Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville. Le nul est aussi bon à prendre dans la mesure où les Congolais maintiendraient leur écart sur les Ivoiriens tout en restant en pole position. La défaite est la pire option car elle permettrait à Asec Mimosas de revenir à la hauteur des Diabes noirs et de passer devant. Toutefois, les Diablotins ont les moyens d'aller frapper un grand coup à Abidjan s'ils gardent



Les Diabes noirs conservent leur première place/Adiac

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

## Ligue 1, 24e journée

Sans Fernand Mayembo, non entré en jeu, Ajaccio coule dans la rade de Lorient (0-3).

Brest s'incline à domicile face à Monaco (1-2). Remplaçant, Bradley Locko a gardé son survêtement, tandis que Josué Escartin manquait à l'appel. Titulaire dans le couloir droit, Chrislain Matsima est à l'origine du premier but

de l'ASM (39e). Il est ensuite passeur décisif sur le deuxième avec un centre en retrait à l'entrée des six mètres pour Boadu (73e).

Remplacé à la 83e, le natif de Nanterre a livré un match plein (67 ballons joués, 5 récupérés, 41 passes tentées, 34 réussies). Une vraie résurrection pour le défenseur de 20 ans, rentré en janvier après un prêt raté à Lorient.



... et Chrislain Matsima, deux joueurs à la relance en cette deuxième partie de saison (DR)



Niels Nkounkou...

Alexis Beka Beka est resté sur le banc lors du match nul de Nice face à Reims (0-0).

Montpellier et Faitout Maouassa, remplacé à la 79e par Khazri, prennent le gain du match à Troyes (0-1). Sans Beni Makouana, non retenu pour le cinquième match consécutif.

Brice Samba et Lens battent Nantes 3-1.

## Ligue 2, 24e journée

Saint-Etienne poursuit sa remontée au classement après sa victoire à Nîmes (2-1). Positionné en piston gauche, Niels Nkounkou, double passeur déci-

sif lors de la 23e journée, a démontré son appétence pour l'offensive : après un premier centre-tir sorti d'une claquette par le gardien des Crocos, le gaucher prêté par Everton a ouvert le score à la 34e, à la conclusion d'une belle action en triangle.

Remplacé à la 70e, le natif de Pontoise n'est pas toujours rassurant défensivement, mais est tranchant offensivement.

Les Verts remontent à la 15e, avec désormais 4 points d'avance sur la zone rouge.

Camille Delourme

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Albanie, 22e journée, 1re division**

Réduit à dix dès la 5e minute, le Partizani Tirana bat l'Erzeni Shijak (3-0). Chandrel Massanga, titulaire, a joué toute la rencontre. Le Partizani est second à trois points de son grand rival, le FK Tirana.

**Allemagne, 23e journée, 3e division**

Sans Aurel Mboungou-Loubongo, non retenu pour le troisième match d'affilé, Rot-Weiss Essen bat la réserve du Borussia Dortmund (2-0). Le promu remonte ainsi à la 13e place.

**Belgique, 26e journée, 1re division**

Le Cercle prend un point dans le derby face au FC Bruges (2-2). Sans Senna Miangué, de retour à l'entraînement après une blessure musculaire.

Belgique, 25e journée, 3e division

Jordan Massengo, remplacé à la 82e, et l'Olympic Charleroi sont battus par Heist (1-3).

Sans Yannick Loemba, absent, le Racing Liège bat la réserve d'Antwerp (3-1).

**Bulgarie, 20e journée, 1re division**

Le duel entre le Botev Vratsa et le CSKA Sofia 1948 tourne en faveur du premier (1-0). Dans les rangs du Botev, réduit à dix à la 44e, Messie Biatoumoussoka était titulaire et a joué toute la rencontre. Pris de vitesse par Jeka qui obtient un penalty à la 28e, l'international congolais voit son gardien repousser la tentative (31e).

A la 48e, il place une tête au ras du poteau à la réception d'un corner. Puis détourne une tentative adverse, de la tête, à la 68e. Mais la dernière occasion est à mettre au crédit de Ryan Bidounga, entré à la 78e : aux avant-postes, la recrue du CSKA manque son duel face au portier du Botev (86e).

Au classement, le CSKA 1948 est 3e avec 39 points, alors que le Botev est 12e avec 19 points.

**Kosovo, 20e journée, 1re division**

Malgré le 6e but de la saison d'Archange Bintsouka, Drenica s'incline à Balkani 1-2. Buteur dès la 8e, l'attaquant prêté par le Partizani Tirana trouve le chemin des filets pour la première fois depuis le 1er octobre.

Ravy Ovouka n'a pas joué lors du succès

de Drita sur Dukagjini (5-1).

Rappelons que Prince Koubassanath ne joue plus à Trepça. Il a rejoint, le 17 janvier, le club de Vushtrria, pensionnaire de seconde division.

**Luxembourg, 17e journée, 1re division**

Après avoir mené au score de deux buts, Differdange et Christoffer Mafoumbi chavirent à Pétange (2-4). Alors que son équipe était réduit à dix à la 38e, le gardien international congolais était fort peu inspiré sur les deux premiers buts adverses, aux 42e et 70e. Malheureux à la 89e, puisqu'un de ses défenseurs détourne un tir de Merk (89e), il est impuissant sur la lucarne de Tekiela (90e+4).

Herman Moussaki double le score pour Dudelange à la 45e+1 et participe au succès de son équipe sur le terrain d'Hortest (4-0). Lancé plein axe, il bat le gardien d'un tir croisé. Son 3e but de la saison en 11 apparitions.

Malgré l'égalisation de Kablan Ngoma à la 65e, le Racing Union chute sur sa pelouse face au Swift Hesper (1-3). Sur son côté droit, le gaucher accélère, s'infiltrer entre trois défenseurs et marque d'un tir du



Messie Biatoumoussoka et le Botev ont pris trois points précieux (DR)



Sixième but de la saison d'Archange Bintsouka (DR)

gauche dans le petit filet opposé. Son 5e but de la saison.

Remplaçant, Godmer Mabouba est entré à la 67e lors du naufrage de l'Etzella Ettelbruck face au Fola Esch (0-4).

**Malte, 20e journée, 1re division**

Balzan prend les trois points à Sirens (3-1). Remplaçant, Delvin Ndinga est entré à la 70e, à 2-0.

Fodé Doré est entré à la 82e lors du match nul de Mosta à Valletta (0-0).

Mosta et Balzan sont 5e et 6e avec 36 points chacun.

**Croatie, 22e journée, 1re division**

Merveil Ndockyt a été averti et remplacé à la 58e. Son équipe, Gorica, est battue chez le Hajduk Split (1-2). La 15e défaite de la saison pour la lanterne rouge.

**Espagne, 28e journée, 2e division**

Malgré l'ouverture du score de Jordi Mboula à la 63e, Santander s'incline finalement 1-2 sur la pelouse de la réserve de Villarreal.

Sur un service parfait de Vicente, l'ancien

Barcelonais trompe le portier adverse d'un lob et marque ainsi son 4e but de la saison.

En revanche son équipe reste 18e et première non-relégable avec 30 points.

**Espagne, 22e journée, 4e division, groupe 3**

Remplaçant, Joël Ngoya est entré à la 77e lors du revers de Formentera à Lleida Esportiu (0-2). Le club de la petite île des Baléares est 12e sur 18.

**Grèce, 23e journée, 1re division**

Deux mois après sa dernière entrée en jeu, Thievy Bifouma a été lancé à la 72e. Mais il n'a pas pu empêcher la défaite de l'OFI Heraklion face à l'Aris Salonique (0-2).

Également remplaçant au coup d'envoi, Bradley Mazikou est resté sur le banc.

L'OFI est 10e avec 23 points, tandis que l'Aris est 6e avec 31 points.

**Israël, 23e journée, 1re division**

Les temps sont durs pour le Maccabi Haifa, défait 1-3 à Ashdod. Mavis Tchibota était suspendu pour cumul de cartons jaunes. Le champion en titre ne compte plus que 4 longueurs d'avance sur son premier poursuivant, Beer Sheva.

**Italie, 25e journée, 2e division**

Cagliari a longtemps cru faire le hold-up parfait sur le terrain de Bari : les Sardes ont ouvert le score à la 2e, puis ont été réduits à dix à la 56e. Antoine Makoumbou, averti à la 77e, et ses co-équipiers vont résister à la pression des Apuliens jusqu'à la 95e et un penalty transformé par Antenucci.

Première titularisation de la saison pour Gabriel Charpentier. L'attaquant de Parme a été remplacé à la pause lors du revers de son équipe face à Ascoli (0-1).

Après avoir rapidement mené 2-0 (20e et 26e), la Reggina est réduite à 10 à la 45e et perd finalement 3-2 à Cittadella. Sans Warren Bondo, prêté par Monza, n'est pas encore apparu sous son nouveau maillot. Au classement, la Reggina est 5e avec 39 points, suivie de Cagliari, 6e avec 36 points. Parme est 10e avec 34 points.

Camille Delourme



Quatrième but de la saison pour Jordi Mboula (DR)

## COOPÉRATION

## Une délégation du Conseil européen attendue à Brazzaville

Une importante délégation du Conseil européen effectuera, du 6 au 7 mars prochain, une mission spéciale au Congo pour discuter avec les autorités nationales de divers sujets d'intérêt commun.

Le chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, Giacomo Durazzo, a donné l'information au président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, le 21 février lors d'un entretien. La délégation du Conseil européen, qui sera composée d'une trentaine de membres, va séjourner à Brazzaville pendant deux jours. Dès le premier jour, elle sera reçue par le président de l'Assemblée nationale avec qui des sujets divers seront débattus.

Des discussions interactives entre les deux parties porteront, entre autres, sur les relations bilatérales entre l'Union européenne et le Congo, le partenariat global entre les deux parties, les relations internationales et la



Isidore Mvouba (à droite) échangeant avec Giacomo Durazzo/Adiadjé

stabilité régionale.

« Je suis venu informer le président de l'Assemblée nationale de la venue, sous

peu, d'une forte délégation du Conseil européen à Brazzaville, qui nous a promis sa disponibilité à les rencontrer. L'objectif de cette mission est de nouer des contacts avec le terrain, de contrôler les actions de

l'Union européenne sur le terrain afin de mieux comprendre le partenariat », a indiqué le chef de la mission de l'Union européenne au Congo, Giacomo Durazzo.

Il a précisé que le Conseil de l'Union européenne est constitué d'un certain nombre de groupes. Dans le cadre de la mission annoncée au Congo, deux groupes sont attendus, à savoir le groupe Afrique sub-saharienne et le groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique. L'ambassadeur de l'Union européenne en République du Congo est en poste depuis deux ans. Il avait présenté ses lettres de créances au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en septembre 2021.

Firmin Oyé

## LITTÉRATURE

## Virginie Ngolo Awé mise en exergue au café littéraire

L'écrivaine Virginie Ngolo Awé a été mise en exergue au café littéraire organisé par les éditions Alliance Koôngo, le week-end dernier, à travers son recueil de poèmes de 93 pages intitulé « Une Pierre précieuse sur l'île de Virginie », publié en 2020 aux éditions éponyme.

Sous la modération de Willy Gom, le café littéraire sur le thème « Partageons nos coups de cœur » a mis en exergue, pour sa première édition, Virginie Ngolo Awé, pour son recueil de poèmes intitulé « Une Pierre précieuse sur l'île de Virginie ». Dans ce recueil, presque entièrement dédié à son « Prince charmant », la poétesse, dans sa parure d'amoureuse, a dévoilé sous la forme d'un « roman-photo » les instants les plus marquants de son épopée sentimentale.

Prenant la parole en premier, Ramsès Bongolo, éditeur, écrivain et critique littéraire, a fait savoir que dans leurs rayons, il y a plusieurs catégories de livres, dont ceux qui embrassent tous les âges. Ces livres, comme du fromage, peuvent être consommés sans distinction d'âges. C'est le cas d'« Une Pierre précieuse sur l'île de Virginie » de Virginie Ngolo Awé. Ce recueil de poèmes, a-t-il dit, n'est pas un livre pour ceux qui ne se laissent pas bercer par les contes bleus, les rêveries poétiques. Ce n'est pas un livre pour ceux qui pensent que l'amour n'existe vraiment que lorsqu'il rime avec la notion d'intérêt. En outre, bien qu'une certaine pierre soit au cœur de ce recueil, le livre de Virginie Ngolo Awé n'est pas pour les cœurs de pierre, mais pour ceux dont l'amour pour leur conjoint est solide comme une pierre, lourd comme un rocher et précieux



L'écrivaine Virginie Ngolo Awé déclamant un texte de son recueil/DR

comme un diamant, comme l'exprime si bien l'image sur la page de garde. Bref, honorer et dévoiler ses sentiments envers la pierre précieuse qui trône au centre de son cœur est la raison d'être de cette publication, a expliqué Ramsès Bongolo.

Critiquant ce recueil de poèmes, Winner Franck Palmers (Winner Dimixson Perfection), écrivain et critique littéraire, a signifié qu'« Une Pierre précieuse sur l'île de Virginie » est un titre phraséonyme laudatif. Romancière, nouvelliste et poétesse, Virginie Ngolo Awé est, à travers ce recueil poétique, l'écho féminin actualisé de « Mignonne allons voir si la rose »

(Pierre de Ronsard). Humaniste amoureuse à joindre moelle et jointure, elle se pose comme verbe-musique. Une musicalité à la note florale, une ode thérapeutique, un hymne fertilisant et envoûtant, a renchéri Winner Franck Palmers (Winner Dimixson Perfection).

#### Virginie Ngolo Awé sur les traces des grands poètes

Artiste jusqu'au sang, jusqu'à l'ADN, l'écrivaine à l'honneur devient tour à tour Pierre de Ronsard, Alfred de Musset et Paul Éluard au féminin, a indiqué Winner Franck Palmers (Winner Dimixson Perfection). Le célèbre poème de Pierre de

Ronsard, poète français du XVIe siècle est l'écho actualisé et féminisé de certains vers de Virginie Ngolo Awe. Ronsard a écrit : « Mignonne, allons voir si la rose/ Qui ce matin décroise/ Sa robe de pourpre au soleil/ A point perdu cette vesprée (soirée)/ Les plis de sa robe pourprée/ Et son teint au vôtre pareil » (Ronsard, Odes, I, 17, 1550). Alors que les femmes africaines qui ont déjà un nom récusent le port du nom marital, l'insertion de l'anthroponyme marital Ngolo dans la soie de son nom à l'état civil et usité comme nom de plume est le miroir de son grand amour pour son illustre époux. Si Victor Hugo, écrivain français du XIXe siècle a sublimé son amour pour sa progéniture Léopoldine, Virginie Ngolo Awé magnifie son époux. « Pourtant, comme Victor Hugo, elle lui offre des fruits d'or, des roses, elle remplit ses bras protecteurs. Elle lui dit de douces choses. Cet homme a un nom : Pierre Ngolo. Il est l'homme de sa vie, l'épicentre de sa jeunesse sublimée et éternisée, la fondation de sa sécurité et l'oasis de ses délices », dit-elle.

Réagissant au cours de ce café littéraire, le préfacer de cet ouvrage, Pierre Ntsemou, a fait lui aussi observer que des lettres d'amour sont légion dans le monde de la littérature de cœur, certes, mais une poésie presque tout entièrement consacrée à l'homme de sa vie ne court pas les rues de la littérature. « Un

sacré coup de poker pour jouer de Pierre qui a su susciter une telle inspiration qui ferait pâmer de jalousie réelle celles qui auraient quelques faiblesses à lui ravir ce cœur tout à elle, acquis le long des vers et pas seulement puisque dans la vie du couple, elle en révèle par quelques habiles et subtiles détours des pans d'une sincère relation conjugale... », a-t-il indiqué.

Quant à Obambé Ngakosso, il a fait une observation sur les titres de Virginie Ngolo Awé, lesquels pour lui sortent de l'ordinaire. « Même quand on n'apprécie pas la littérature, cependant ses titres attirent, à l'instar « D'une robe pour deux ». Bref, le style c'est l'Homme avec grand H. Ce sont des cas rares de voir une femme écrire un poème pour son mari. Il y a un diamant sur la couverture, et ce n'est pas du hasard ; tout est anodin », a-t-il déclaré.

Prenant la parole pour son mot d'usage, l'écrivaine Virginie Ngolo Awé n'a pas été prolifique, ne parlant qu'en peu de mots. « J'ai entendu des beaux mots. J'ai entendu les rimes. Je n'ai rien à dire sinon que déclamer le poème portant le titre de « Sur cette Pierre, j'ai bâti ma maison », a-t-elle souligné. Notons que Virginie Ngolo Awé a aussi publié « Le silence de la tombe » et « Une robe pour deux ».

Bruno Okokana